

Comité de consultation publique (CCP)
Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA)
1^{er} et 2 octobre 2004
Hôtel Sheraton, Ottawa, Ontario

Participants

Sous-ministre adjointe, DGPSA : Diane Gorman

Membres du CCP : Adam Andruschak, Dominic Bergeron (vice-prés.), Nadine Blum, Wayne Busch (prés.), Thomas Connor, Jocelyn Côté, Neil Faulkner, Robert Girard, Robert Grose, Don Holloway, Lena Hozaima, Claudine Larocque, Daniel Lazaric, Nancy McColl, Sandra Wood, Yoe Sook Youn

Bureau de la participation des consommateurs et du public (BPCP) : Roger Farley (directeur général), Sylvie Cantin (directrice, Participation et sensibilisation du public), Sameena Khan (agente de programme), Shari Silber (agente principale de participation du public)

Animatrice: One World Inc. - Jacquie Dale

Directions/bureaux de la DGPSA :

Direction des politiques et de la planification stratégique : Stephen Lucas (directeur général, DPPS), Loretta L. Scott (directrice des questions stratégiques, Division des planifications stratégiques)

Direction des médicaments vétérinaires : Kathy Dobbin (directrice, Division de la planification stratégique et des relations avec les intervenants), D^r Lateef Adewoye (conseiller principal en politiques, Division de l'innocuité pour les humains), Lisa Danso-Coffey (agente des projets spéciaux)

Bureau de la politique, Direction des produits thérapeutiques : Omer Boudreau (directeur général associé, Direction des produits thérapeutiques), Tara Bower (analyste principale de la politique)

Secrétariat de la Stratégie d'accès aux produits thérapeutiques :

Heather Throop (directrice, Initiative sur les frais d'utilisation externe), Trish Larwill (analyste des politiques, Initiative sur les frais d'utilisation externe)

Procès-verbal

1. PLANIFICATION DE LA DGPSA

Le CCP a obtenu un compte rendu sur l'approche intégrée de la DGPSA face à la planification, à la production de rapports et à la gestion du rendement pour 2004-2005. En se fondant sur cette information, les membres présentent des suggestions visant à améliorer les documents de planification en ce qui a trait à la transparence et à la reddition de comptes, en particulier pour le plan stratégique, le plan d'activités et le rapport sur le rendement.

Pour ce qui est du public cible de ces documents de planification, le message clé du CCP se rapporte au fait que les documents sont produits à des fins de consultation interne et non pour le grand public. S'ils sont conçus pour un public général, il serait alors nécessaire de présenter les documents de façon plus claire et dans un langage simple et d'examiner des outils de communication pour faciliter l'interaction avec le public.

Les membres estiment également que la transparence et la reddition de comptes sont des éléments essentiels (à la fois à l'égard du public et du Parlement – avec une obligation redditionnelle fondamentale à l'endroit du Parlement). Le CCP mentionne aussi que la transparence mène à la reddition de comptes.

2. RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

Le CCP passe en revue l'approche de la Direction des médicaments vétérinaires concernant la gestion de la question de la résistance aux antimicrobiens (RAM). Le CCP présente des conseils concrets sur la meilleure façon de transmettre le message à la population canadienne, ce qui comprend l'explication de la question de la RAM en termes simples et des mesures que prend Santé Canada ainsi que la description de ce que les Canadiens peuvent faire pour être mieux informés sur la RAM et réduire la propagation de celle-ci. Le CCP formule aussi des idées et des suggestions pendant une discussion sur la façon de relever les défis sur la communication des risques se rapportant aux perceptions diversifiées en matière de risques pour la santé publique découlant de la RAM.

Les membres du Comité soulignent l'importance d'utiliser des messages ciblés qui n'alarmeront pas le public. Les messages devraient être axés sur l'hygiène et sur une utilisation appropriée des produits. En tenant compte des restrictions budgétaires et de l'établissement de priorités, le CCP propose d'élaborer des messages touchant des publics précis avec l'aide des bureaux régionaux de Santé Canada et de médias régionaux pour diffuser de l'information sur l'hygiène et la prévention à la source dans des journaux, des messages à diffusion générale, les programmes pour enfants et les magazines visant un grand public.

Afin d'obtenir des changements sur le plan du comportement des Canadiens et des Canadiennes en matière d'utilisation des antibiotiques et des produits antibactériens, les membres du CCP conviennent qu'une stratégie efficace doit inclure des messages répétitifs (insistant davantage sur

ce qu'il faut faire que sur ce qu'il ne faut pas faire), se concentrer sur les années primaires et comprendre la distribution de dépliants simples dans les bureaux de médecins et les pharmacies. Les conseils donnés par le CCP sur la RAM permettent de mieux comprendre la façon dont le public perçoit les risques liés à la RAM. Les messages et les idées du CCP seront intégrés dans de futures stratégies d'éducation et de sensibilisation du public.

3. SOMMAIRE DES MOTIFS DE DÉCISION

Le CCP examine le résultat et les prochaines étapes à franchir par suite de la consultation multilatérale de juin 2004 sur le sommaire des motifs de décision (SMD). Avant les délibérations, deux membres du CCP qui étaient présents lors de la consultation multilatérale, en juin 2004, partagent leur expérience avec le reste du Comité. Les SMD décrivent les raisons scientifiques ainsi que les raisons fondées sur les avantages et les risques pour lesquelles Santé Canada décide d'accorder une autorisation de mise en marché pour un médicament ou un matériel médical. Les membres du CCP fournissent une rétroaction sur l'initiative de SMD jusqu'à maintenant et suggèrent plusieurs façons d'améliorer les plans pour l'initiative alors qu'elle passe à la Phase II.

En ce qui a trait à la pertinence des principes directeurs pour les documents finaux des SMD, les membres du CCP acceptent de façon générale les principes directeurs. La plupart des membres se sentent à l'aise avec les documents des SMD rédigés dans un langage technique garantissant la transparence. Le Comité souligne que la majorité des Canadiens et des Canadiennes qui examineront les documents des SMD seront motivés à le faire et que, par conséquent, ils auront un certain niveau de compréhension ou la capacité d'approfondir les questions avec d'autres (p. ex. : médecins).

Dans le but de suggérer des moyens efficaces d'évaluer les progrès en tenant compte des facteurs de réussite et des méthodes d'évaluation de la satisfaction des intervenants à l'égard de la Phase I du projet des SMD, le CCP indique que les méthodes d'évaluation pourraient être axées sur les individus auprès de qui des conseils ont été demandés précédemment. Par exemple, on pourrait réaliser une enquête auprès des participants à la consultation. Santé Canada devrait surveiller les demandes d'accès sur Internet et joindre une évaluation aux documents affichés dans le cadre de la Phase I. De plus, le CCP propose que l'évaluation dans Internet comprenne quelques questions générales, comme celles-ci : Le site Web s'est-il avéré utile? Aimerez-vous recevoir d'autres documents sur les SMD? Représentez-vous un groupe particulier?

Le CCP est entièrement d'accord avec l'idée de divulguer des décisions défavorables. Il insiste sur le fait que cette information doit être transmise à la population canadienne pour garantir une utilisation appropriée des produits disponibles autant au Canada qu'à l'échelle internationale.

4. FRAIS D'UTILISATION EXTERNE

Les membres du Comité formulent des conseils sur les mécanismes que la Direction générale pourrait utiliser au cours de l'élaboration d'un programme d'imposition de frais d'utilisation externe. Ils soulignent les aspects de l'imposition de frais d'utilisation qu'ils appuient et ceux qui les préoccupent. Ils discutent également des aspects liés aux conditions de l'imposition de frais et à la réduction des frais.

Les membres du CCP expriment différentes opinions au cours de leurs discussions sur le recouvrement des coûts. Certains appuient la démarche proposée pour déterminer si l'imposition de frais est pertinente, alors que d'autres contestent la démarche selon laquelle l'imposition de frais est la position implicite du Ministère.

Certains membres n'appuient pas le recouvrement des coûts, et d'autres déclarent qu'il y a un cercle vicieux et que c'est le contribuable qui paie de toute façon. Les membres expriment également leurs craintes à savoir si les crédits alloués (c.-à-d. l'argent provenant des contribuables pour financer les ministères et les projets fédéraux) seraient protégés ou non. Un membre déclare que la Direction générale devrait envisager de gérer cette initiative dans le contexte d'un organisme de service spécial afin de mieux gérer ses revenus.

Le Comité souligne que les services ou les licences ne devraient être offerts qu'à la réception du paiement. Il reconnaît également que les frais équivalent au coût de l'exécution des activités. Les membres appuient la suggestion d'aider les petites entreprises dans le but de garantir un vaste accès aux produits ou d'assurer une large distribution des produits sur le marché. Mais les membres ne sont pas unanimes sur la question de la réduction des frais, compte tenu qu'il existe peut-être d'autres mécanismes plus efficaces pour atteindre les objectifs, notamment le soutien déjà offert aux petites entreprises dans le cadre d'autres projets gouvernementaux. Les membres du Comité conviennent que la principale préoccupation de Santé Canada est l'innocuité et l'accès, et que l'imposition de frais d'utilisation ne résoudra pas les questions liées aux ressources.

5. MISE À JOUR À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Les membres du CCP mettent en évidence certains problèmes en matière de santé qui sont vécus dans leur région.

Les membres du CCP de la région centrale du Canada mentionnent que les pharmacies sur Internet et l'entente conclue récemment par les diffuseurs canadiens visant à lever l'interdiction relative à la publicité sur les médicaments de prescription font les grands titres de l'actualité.

Les membres de l'Est du Canada soulignent la grève des travailleurs du secteur public et les répercussions possibles à long terme dans les secteurs touchés.

Dans l'Ouest du Canada, plus précisément en Colombie-Britannique, il existe une initiative visant à offrir des aliments sains dans les écoles. Par exemple, l'Abbotsford School District de Colombie-Britannique utilisera un code de couleur pour les aliments offerts à l'école : vert – aliment nutritif; jaune – prudence; rouge – attention aux gras et au sel. On cherche ainsi à limiter les aliments codés en rouge qui sont offerts pendant les heures d'école. Une réunion avec les autorités en matière de santé est prévue sur cette question.

De plus, en Colombie-Britannique, on se dit préoccupé par les effets à long terme du phénomène des patients américains achetant des médicaments de prescription qui sont moins coûteux au Canada. On s'inquiète aussi des répercussions inconnues à long terme de l'utilisation d'antibiotiques servant à traiter le pou du poisson. Ces antibiotiques sont utilisés dans des piscicultures se trouvant dans l'océan et près des voies de migration du saumon sauvage.

6. APPROCHE REVUE POUR L'ÉVALUATION DES RÉUNIONS

Le modèle et l'approche d'évaluation pour les consultations et la logistique des réunions concernant le CCP sont passés en revue. Les membres voient d'un bon œil les nouveaux formulaires permettant d'évaluer chaque consultation séparément. Un formulaire d'évaluation distinct pour les Directions/bureaux de la DGPSA prenant part à la consultation est également créé. En fin de compte, ces modifications contribueront à évaluer et à améliorer la qualité et l'utilité de chaque consultation.

7. ANNONCE RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DES MEMBRES

La période d'affectation de la D^{re} Sandra Wood en tant que membre du CCP a été renouvelée.

Une stratégie à plus long terme pour le renouvellement des membres fera l'objet de discussions au cours de la prochaine réunion. On prévoit aussi que les derniers détails sur le renouvellement de la composition du Comité seront mis en place d'ici au printemps 2005.

MESURES DE SUIVI

1. Le BPCP et les Directions concernées informeront la sous-ministre adjointe et le Comité exécutif de la Direction générale quant aux conseils provenant du CCP.
2. Le président sondera les membres pour obtenir des points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion et partagera les suggestions avec le secrétariat du BPCP.
3. La rétroaction reçue du BPCP dans le cadre de consultations auxquelles ont assisté des membres du CCP sera communiquée aux autres membres du CCP avant la prochaine réunion.
4. Le BPCP préparera un exposé raisonné pour la présentation de quelques-unes des futures réunions du CCP dans un environnement communautaire plus petit. Le BPCP examinera les pratiques d'autres comités.
5. Le président continuera de transmettre des éléments d'information aux membres du CCP, comme il l'a fait régulièrement, pour ce qui est des secteurs où le CCP a eu une incidence.
6. Pour 2005, les prochaines réunions du CCP auront lieu aux dates suivantes : 18-19 février; 27-28 mai; 14-15 octobre. Les participants indiquent qu'ils souhaitent rester près du centre-ville d'Ottawa et assez près du Marché By pour pouvoir y aller à pied. Par conséquent, l'hôtel de choix demeure le Sheraton. On s'efforcera de réserver une chambre pour que les membres se trouvant à Ottawa puissent se détendre à la fin de la journée.
7. La nouvelle trousse de communication de la Direction générale sera envoyée au CCP dès qu'elle sera prête.
8. Le BPCP amorcera le processus pour le deuxième rapport annuel. La première ébauche sera partagée avec Wayne Busch; on invite les membres du CCP à faire part de leurs suggestions.
9. Les membres du CCP signalent qu'ils seraient intéressés à recevoir d'autres renseignements au sujet de Vioxx.
10. Le BPCP enverra une lettre aux membres du CCP leur demandant s'ils sont intéressés à continuer à siéger au Comité.